



CLUB DE NATATION DE ST-HYACINTHE
Saison 2009-2010

Niveau	Groupe	Nombre hrs/sem	Durée	Détailles de la cotisation				Nombre de versements	1er versement	Versement à chaque début de session ou 1er du mois
				Affiliation	Frais Compétition	Inscription	Total à payer			
1	Ecole	1	saison	30 \$		150 \$	180 \$	3	80.00 \$	50.00 \$
2	Pré-Ligue	2	saison	30 \$	20 \$	310 \$	360 \$	3	153.33 \$	103.33 \$
3	Novice	4	saison	30 \$	75 \$	655 \$	760 \$	10	170.50 \$	65.50 \$
4	Prov.Dev.	7.25	saison	95 \$	100 \$	965 \$	1,160 \$	10	291.50 \$	96.50 \$
5	P1 et P2	13	saison	95 \$	150 \$	1,400 \$	1,645 \$	10	385.00 \$	140.00 \$
	Collégial			95 \$	150 \$	1,100 \$	1,345 \$	10	355.00 \$	110.00 \$
	Maîtres	6	2 sessions			500.00 \$	500 \$	2	250.00 \$	250.00 \$
	Maîtres	Max 6	Carte 30X			160.00 \$	160 \$			
	Maîtres	Max 6	Carte 15X			110.00 \$	110 \$			
	OSQ	1	saison	30 \$		225 \$	255 \$	2	142.50 \$	112.50 \$
	OSQ	2	saison	30 \$		345 \$	375 \$	2	202.50 \$	172.50 \$
Collège Antoine Girouard (Natation)										
	Concentration		saison	95 \$	75 \$	450 \$	620 \$	Paiement via le collège Antoine Girouard		
	Sport-Etude		saison	95 \$	150 \$	1,400 \$	1,645 \$			

- 1) Pour les niveaux 1 et 2 le montant est payable en 3 versements.
 Pour les niveaux 3 et plus, le montant à payer est payable en 10 versements .
- 2) Il y a une réduction des frais d'inscription pour les nageurs d'une même famille.
 2e nageur = réduction de 15 %
 3e nageur et + = réduction de 25 % par nageur
La réduction s'applique aux couts inscriptions les moins élevés et elle sera remis lors de l'inscription.
- 3) En cas d'abandon, pour les niveaux 1 et 2 l'inscription sera remboursée si l'entraîneur-chef en est avisé au plus tard 14 jours après le début de la session. Pour les niveaux 3 à 5, les chèques post-datés seront remis selon les mêmes conditions. Si l'abandon se fait par la suite, les chèques post-datés seront remis sauf celui du mois où le nageur aura abandonné. Les frais d'affiliation et les frais de compétition sont non remboursable.
- 4) Les paiements devront être fait par chèques au nom du CNSH.
- 5) Financement: Tout don donne droit à un reçu (pour don) mais est exclus de la ristourne distribué lors du nage-o-thon.
- 6) Pour l'inscription, la carte « **Accès-Loisir** » de la ville de St-Hyacinthe est obligatoire.
 Cette carte doit être valide à la date de l'inscription.
- 7) Pour les nouveaux participants, il y aura une période d'évaluation et d'inscription, les 13 et 14 septembre à 15h00

Luc Lasnier
 Président CNSH